

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Accueil et horaires

Le centre aéré se situe à l'école Belle-Terre, Allée Belle-Terre 18, 1226 Thônex.

Il se déroulera :

- du **1er au 5 Juillet 2024**

Les horaires d'accueil au centre vont de 8h30 à 17h30 et les activités se déroulent de 9h à 17h.

2. Prise en charge

Le centre aéré accueille jusqu'à 20 enfants par jour âgés de 6 à 12 ans.

Le but est de leur offrir l'occasion de rencontrer leurs pairs et de participer à diverses activités constructives et ludiques autour d'une alimentation saine et durable. Le centre aéré offre une solution alternative pour les parents lors de la période estivale.

2.1 Fonctionnement

Les activités proposées sont sportives et récréatives en cuisine et en jardinage. Les parents accompagnent et viennent chercher les enfants directement à l'école de Belle-Terre. Sous réserve d'une attestation signée par un représentant légal et dès lors sous sa responsabilité, les enfants peuvent arriver seuls et être libérés dès 17h.

La journée s'organise de la manière suivante :

8h30-9h Accueil centre aéré, jeux libres

9h-10h Activités sportives ou jardinage

10h Petite collation

10h30-12h Activités sportives ou jardinage

12h-14h Repas et détente

14h-16h Activités culinaires (3 jours) ou jeux nature (2 jours)

16h-16h30 Goûter

17h-17h30 Fin des activités - jeux libres

Les parents viennent chercher leur enfant entre 17h et 17h30.

L'enfant est équipé pour des activités à l'extérieur : veste et chaussures pour les promenades de type baskets. Il est important d'adapter ses vêtements en fonction de la météo et des activités prévues (veste de pluie, casquette, lunette de soleil, maillot de bain etc..). Merci de prévoir une gourde d'eau par enfant. Les déplacements se font principalement à pied et occasionnellement selon les activités en transport en commun.

2.2 La direction du centre aéré

Madame Maria Retamales, Madame Jenny Letellier et Monsieur Gary Mercier sont co-responsables du centre aéré Ramène Ta Pêche et joignables au 076 579 67 78/+41 076 579 67 78 ou bien par mail à reservation@swissfoodacademy.ch tous les jours de la semaine.

Vous pouvez les solliciter en cas de besoins.

2.3. Encadrement

Les enfants sont équipés par une équipe dynamique et bienveillante composée de :

- diététiciennes certifiées et sportives en natation avec brevets de sauvetage - jardiniers,
- chefs culinaires,
- bénévoles encadrants pour les enfants.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

Le formulaire d'inscription est à télécharger, compléter et renvoyer avec une photo de l'enfant par mail à l'adresse **reservation@swissfoodacademy**.

Le formulaire d'inscription et les informations et conditions générales sont disponibles :

- sur notre site internet
<https://www.swissfoodacademy.ch/juillet-centre-aere-ramene-ta-peche-2024/>
- ou par téléphone au **+41 22 558 06 56**.

Un mail automatique vous sera envoyé pour compléter votre inscription avec des informations complémentaires si besoin.

Aucune annulation ne sera acceptée après réception de la confirmation d'inscription de votre enfant. Le montant est dû sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical.

2. Responsabilité des parents

2.1 Les absences

Toute absence doit être annoncée dès que possible mais au plus tard jusqu'à 9h le matin même.

- soit par mail à reservation@swissfoodacademy.ch
- soit par téléphone +41 76 579 67 78/ +41 076 579 67 78

2.2 Allergies et régime alimentaire

Lors de l'inscription, les parents doivent annoncer sur la fiche d'inscription les éventuelles maladie, allergie, blessure, régime alimentaire et prise en charge spécifique nécessaire à un bon encadrement lors du camp.

L'accueil des enfants nécessitant une prise en charge spécifique est accepté uniquement dans la mesure où l'infrastructure et la logistique du centre le permettent.

2.3 Médicaments

Sur demande du représentant légal (décharge signée), le personnel encadrant peut administrer un médicament prescrit par un médecin ou en automédication. Pour chaque médicament, il est nécessaire de spécifier clairement sur l'emballage d'origine les nom et prénom de l'enfant, le mode d'emploi et la posologie.

2.4 Objets coûteux

Les jeux électroniques, Ipod, Mp3, téléphones portables ne sont pas autorisés afin d'éviter toute perte ou dégradation de l'objet.

2.5 Vol, perte et dégâts

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégât sur les effets personnels du participant.

Nous déclinons également toute responsabilité pour les dégâts commis par un participant volontairement ou involontairement, à des objets ou à des tiers.

3. Prix et paiement

Le tarif de la semaine est de CHF 350*.- et comprend les activités, la collation du matin, le repas du midi, le goûter, les boissons et les outils pédagogiques remis à chaque enfant. Les enfants d'une même fratrie peuvent bénéficier de réductions (voir conditions tarifaires ci dessous).

* Un tarif dégressif est appliqué pour les enfants d'une même famille

1 enfant : 350.-

2 enfants : 665.- au lieu de 700.- (enfant 1=350.- et enfant 2 =315.- (-10%)

3 enfants : 960.- au lieu de 1'050.- (enfant 1 = 350.- et enfant 2 = 315.- (-10%) et enfant 3 = 295.- (-15%)

La semaine est à régler **par virement bancaire** comme suit :

IBAN CH75 0900 0000 1440 4845 2

CCP 14-404845-2

Mention pour la communication : Ramène ta pêche avec nom et prénom de l'enfant

Si vous rencontrez des difficultés financières avec le paiement, vous pouvez nous appeler au +41 22 558 06 56.

4. Maintien et annulation du programme

Le centre aéré a lieu par tous les temps et quel que soit le nombre d'inscrits.

5. Droit à l'image et confidentialité

Swiss Food Academy est autorisée à utiliser pour son usage interne et externe les photos et vidéos prises durant les activités sur lesquelles pourraient figurer les enfants et les lieux où se déroulent les activités et ce selon les limites du respect du droit à la personnalité. Les photos et vidéos pouvant identifier clairement le visage d'un enfant sont préalablement soumises à l'autorisation du représentant légal. Cette autorisation est complétée dans le formulaire d'inscription.

6. Assurances et santé

Le participant doit obligatoirement être assuré en maladie+accident et la famille doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile. Le participant est responsable des dommages qu'il pourrait causer.

L'équipe prend toutes décisions utiles concernant les participants, notamment des mesures rendues nécessaires par leur état de santé. En cas de désaccord, le représentant légal l'indique dans la rubrique remarques sur le formulaire d'inscription.

7. Règles de conduite et de sécurité

Les participants doivent suivre les consignes données par les animateurs et se conformer aux règles usuelles de sécurité et de prudence.

Les objets susceptibles de porter atteinte à la sécurité physique des participants ne sont pas autorisés (objets coupants, dangereux...)et sont immédiatement confisqués par l'équipe d'animation.